

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

LE MOT DE DENIS METAYER



J'ai toujours habité la campagne, dans une exploitation agricole, mais c'est seulement bien plus tard, lors de balades familiales et entre amis, que j'ai commencé à m'intéresser et m'émerveiller de la nature dans tous ses états. Habitant de la vallée du Coran en Saintonge, aujourd'hui site Natura 2000, la botanique est devenue une évidence pour moi. Sans être un scientifique, ni avoir fait des études en ce sens, j'ai pris un réel intérêt pour nommer les plantes que je rencontrais.

Depuis une vingtaine d'années maintenant, j'ai adhéré à Nature Environnement 17 (NE17). J'y ai d'abord proposé quelques animations liées à la reconnaissance des plantes sauvages. Arrivé à la retraite, c'est tout naturellement que j'ai rejoint le Comité Directeur de NE17 en tant qu'administrateur.,

Après avoir participé à quelques Ateliers Sentinelles, il m'a été proposé début 2022, avec un collègue de l'antenne de Saintes, de développer le réseau Sentinelles de la Nature dans le 17. Je suis devenu référent départemental de ce programme participatif de protection de l'environnement.

En tant que référent, nous répondons aux signalements émis par les sentinelles et cherchons à leurs côtés des solutions concrètes pour traiter les dégradations environnementales. Nous mettons également en avant les initiatives favorables à la nature. Participer à ce programme en tant que référent m'apporte un enrichissement personnel. Nous y réalisons des démarches juridiques, entrons en

contact avec les collectivités, organisons des conférences pédagogiques et des campagnes de sensibilisation. En janvier 2023, nous avons organisé notre premier Ciné-débat sur le thème des Sentinelles de la Nature à Saint-Jean-d'Angély.

Denis Métayer, administrateur de Nature Environnement 17

PROTECTION DES ECOSYSTEMES

UN PROGRAMME POUR SAUVEGARDER LES MOULES D'EAU DOUCES DE NOUVELLE-AQUITAINE



Mulette des rivières, Grande mulette, Mulette perlière, Anodonte des rivières... autant de petits noms pour désigner des moules d'eau douce. Discrètes et enfouies dans les sédiments parfois pendant près d'un siècle, elles sont 9 espèces différentes à peupler les rivières de Nouvelle-Aquitaine. Dénommées également « Mulettes », leurs tailles varient de quelques centimètres à une quinzaine de centimètres pour les espèces les plus grosses. Elles passent pourtant le plus souvent inaperçues pour la plupart des citoyens. Leurs exigences écologiques en font de véritables espèces indicatrices de la qualité de nos cours d'eau au même titre que peuvent l'être les poissons et autres invertébrés aquatiques. Pourtant près de 80 % de ces mollusques sont menacés de disparition et inscrits à ce titre sur les listes rouges mondiale ou nationale des espèces menacées. Les sécheresses récurrentes, la dégradation de la qualité de l'eau et le cloisonnement des rivières sont les principales menaces.

Pour mobiliser les acteurs locaux sur l'urgence de leur sauvegarde, depuis 2020, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (FNE NA) coordonne avec ses associations membres un programme régional sur les Mulettes de Nouvelle-Aquitaine. L'objectif de ce projet est notamment d'améliorer les connaissances sur ces espèces patrimoniales pour qu'elles puissent être prises en compte dans les projets d'aménagement du territoire. Il est mis en œuvre grâce aux soutiens financiers de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, du Conseil régional et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

C'est dans ce cadre qu'une quarantaine de spécialistes réunissant associations de protection de la nature, services de l'Etat (DDT, OFB), syndicats de rivière et collectivités se sont réunies le 21 février 2023 dans la salle polyvalente de Marsac pour travailler lors d'une journée technique sur l'élaboration d'un programme en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine. Les différents ateliers de la journée ont permis d'identifier des pistes d'actions à déployer pour conserver les populations de mulette des rivières néo-aquitaines. La commune de Marsac est tout particulièrement concernée, puisque l'été dernier, l'association Charente Nature avec l'aide des plongeurs du GESMA y ont découvert la très rare Grande mulette qui n'est plus présente que dans 9 rivières sur la planète !!

Pour en savoir plus : <https://fne-nouvelleaquitaine.fr/espace-biodiversite>

SENTINELLES DE LA NATURE



La préparation de la campagne « A SEC ! » :

En 2023 Sentinelles de l'eau revient. Face à la sécheresse hivernale qui fait déjà parler d'elle, et en prévision de cette période estivale qui s'annonce, faute de pluie, difficile pour les milieux aquatiques, FNE Nouvelle-Aquitaine réitérera la campagne « A SEC ! »

Le but de cette campagne sera d'identifier les cours d'eau touchés par la sécheresse et qui se trouvent à sec. La campagne se déroulera cet été. Restez branchés à la lettre d'info et au site internet de FNE NA si vous souhaitez recevoir toutes les informations. Et si la thématique vous intéresse particulièrement, vous pouvez déjà nous rejoindre pour participer à l'organisation de la campagne. N'hésitez pas à vous manifester en envoyant un email à l'adresse sentinelles@fne-nouvelleaquitaine.fr

L'inscription aux Ateliers Sentinelles :

FNE Nouvelle-Aquitaine continue à proposer des ateliers de formations gratuits à tous les bénévoles et les citoyen.nes souhaitant participer à Sentinelles de la Nature. Pour faciliter la participation à ces ateliers vous pouvez désormais vous inscrire en avance à ces ateliers. Nous vous proposons une dizaine d'ateliers, tous accessibles en visioconférence ou en format hybride.

Pour retrouver la liste des ateliers et vous inscrire, rendez-vous sur le [site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine](#)

TRANSPORTS

PROJET D'AUTOROUTE CONCEDEE POITIERS-LIMOGES : LE POINT FINAL

Ce projet a été en débat de janvier à mars 2022 au cours d'une concertation préalable sous la supervision de la Commission Nationale du Débat Public CNDP. FNE NA et ses associations concernées ont montré, au cours de cette concertation, à la fois l'inutilité du projet mais aussi son côté néfaste pour l'environnement et même pour les habitants du territoire traversé. Nous avons également soulevé le coût important qui serait supporté par la population locale aussi bien par les emprunts à prendre pour les collectivités, les sommes à apporter annuellement pour combler le déficit financier de fonctionnement mais aussi par le péage.

La ville de Poitiers, le département de la Vienne ont fait savoir leur refus de supporter cette charge. Durant l'été 2022, l'Europe a déclaré que ce projet n'était pas d'importance européenne et qu'elle ne le soutiendrait donc pas.

Le comité d'orientation des infrastructures, instance consultative sur les projets et les financements de l'Etat, a publié son rapport en ce mois de février et on peut y lire que ce projet n'est pas retenu. C'est sans doute le coup fatal pour ce projet et FNE NA et ses associations s'en félicitent.

Pour lire le [rapport du COI](#).

JURIDIQUE

RENCONTRE AVEC LE POLE REGIONAL ENVIRONNEMENT DU PARQUET DE BAYONNE LE 30 JANVIER 2023

Dans le cadre du « pôle régional environnement » (PRE) porté par le tribunal judiciaire de Bayonne, les associations du mouvement FNE agissant sur le ressort de ce PRE ont souhaité rencontrer la nouvelle substitut du procureur de Bayonne. Cette dernière a répondu favorablement à cette demande d'échange. Ainsi, les associations agréées pour la protection de la nature et de l'environnement ont pu échanger librement sur les sujets de justice pénale environnementale lors d'une rencontre présentielle au tribunal judiciaire de Bayonne le 30 janvier 2023.

Ce PRE, animé par le parquet de Bayonne, est compétent sur le ressort de la Cour d'Appel de Pau. Il agit donc sur les départements des Landes (40), des Pyrénées-Atlantiques (64) et des Hautes-Pyrénées (65), situé en région Occitanie. Plusieurs associations étaient présentes. FNE Nouvelle-Aquitaine y était représentée par sa présidente et son juriste en charge de Sentinelles de la Nature. La fédération SEPANSO Aquitaine et les sections Landes et Pyrénées-Atlantiques ont pu échanger sur leurs dossiers environnementaux, accompagnés de l'association Salmo Tierra. FNE 65 était représenté par un administrateur, ainsi que par FNE Midi-Pyrénées et son juriste. FNE et la juriste de l'association ont également pu enrichir les échanges.

Après une présentation de ce PRE, qui traite les affaires complexes, les associations ont fait valoir leurs attentes, notamment un renforcement de la place des parties civiles et des liens avec les parquets, un accès à l'information plein et entier, des moyens pour la justice de traiter tous les dossiers, y compris les dossiers locaux qui ne remonteront pas au PRE. Cet échange marque la reconnaissance des associations de protection de la nature et de l'environnement comme acteurs des dossiers judiciaires.

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS

UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE A DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT



Christian Dupuis, Pascale Jean Dit Berthelot, Anne Faucher et Magali Migaud, membres du bureau de DSNE

Ce n'est pas un.e nouvel.le administrateur.trice ou un.e nouveau.velle président.e que Deux-Sèvres Nature Environnement souhaite présenter, mais un groupe d'administrateurs.trices qui ont décidé de prendre en charge collectivement la gouvernance de leur association. Christian Dupuis, Pascale Jean Dit Berthelot, Anne Faucher et Magali Migaud sont les membres du bureau de DSNE depuis février 2022.

En effet, début 2022, les adhérents de DSNE ont adopté à une très large majorité (90,8%) les nouveaux statuts de l'association qui organisent une gouvernance collective par le bureau du conseil d'administration. Plus de président, de secrétaire ni de trésorier mais des membres du bureau en charge d'un ou deux domaines bien identifiés dans un tableau de répartition. Ce nouveau mode de gouvernance est le résultat d'une réflexion de plusieurs mois suite au souhait exprimé par le président en poste depuis 6 ans de passer la main.

Personne n'étant prêt à assumer la lourde charge de cette fonction, il a fallu plancher sur une nouvelle organisation : identification de toutes les actions nécessaires au pilotage de l'association, organisation en 6 domaines (représentation légale, vie des instances, vie associative, trésorerie/finances, ressources humaines, moyens de fonctionnement) avec des missions clairement définies, possibilités de déléguer ces actions à des administrateurs voire à des adhérents, écriture de nouveaux statuts et règlement intérieur, réunions avec les adhérents ... et c'est un bureau de 4 membres qui a été mis en place à l'issue de processus de presque un an.

Dans le prolongement de cette organisation, l'ouverture de toutes les commissions à des adhérents et l'élaboration collective d'un nouveau projet associatif confortent cette volonté de fonctionner de façon participative et collégiale. La dynamique enclenchée est très positive que ce soit dans le fonctionnement du conseil d'administration mais aussi dans la participation des adhérents aux nombreuses actions proposées. Tout n'est pas parfait et il reste encore des choses à faire pour que chacun trouve sa place, mais le nouveau projet associatif validé pour les 3 prochaines années devrait permettre d'améliorer la participation de tous et l'efficacité des actions en matière de préservation de la nature et de la biodiversité de notre territoire.

FESTIVAL TERRITOIRES SAUVAGES



A Pâques, direction le Bassin d'Arcachon pour la 5ème édition de Territoires Sauvages ! Du vendredi 7 au lundi 10 avril, le festival 100% nature revient au Teich pour donner à voir les trésors de Nouvelle-Aquitaine. Alors que le territoire porte encore les stigmates d'un été 2022 sous le signe des sécheresses, des incendies et puisque 2023 marque aussi

les 50 ans de la Réserve Ornithologique du Teich, le thème de L'EAU s'est imposé comme une évidence. Films naturalistes, balades nature, échanges avec les acteurs de la préservation de l'environnement : le festival vous propose un voyage à la découverte du patrimoine naturel. Territoires Sauvages ce sont aussi des expositions, une ferme pédagogique, des conférences, des balades contées, des ateliers artistiques, des animations pour les enfants, un crieur public sur échasses... et un concert !

Le dimanche, la scène du festival accueillera Move Yuh Butt et sa salade de vinyles géante, soul, funk, afro beat, musiques caribéennes, jazz... Sarakiniko, groupe phénomène du rock français au service de la nature ; Elliott Murphy, icône folk / rock originaire de New-York, fan de Dylan et Springsteen.

L'accès au festival et l'ensemble des animations sont gratuits. Les inscriptions aux balades se font en ligne sur le site internet du festival : www.territoires-sauvages.fr

FORMATIONS, CONFERENCES ET ATELIERS A VENIR

20
Mars- 23



[MOOC « Pollinisateurs »](#)

23
Mars- 23



[Photovoltaïque au sol et
préservation de la biodiversité](#)

30-31
Mars- 23



[Formation « Appréhender les
mesures compensatoires avant
travaux »](#)

6
Avr- 23



[Webinaire SINP Nouvelle-Aquitaine sur
la sensibilité des données](#)

[Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr](http://fne-nouvelleaquitaine.fr)

Comité de rédaction et crédits photos : Jules Boisseau - Michel Galliot – Moea Lartigau - Isabelle Loulmet – Cathy Mazerm – Anne Faucher – Carine Lecœur

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne